



Conseil économique et social

Distr. générale
8 mars 2017
Français
Original : anglais

Session de 2017

28 juillet 2016-27 juillet 2017

Point 20 de l'ordre du jour

Instituts de recherche et de formation des Nations Unies

Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

Rapport du Secrétaire général

Résumé

L'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) s'attache à renforcer les capacités des personnes, des organisations et des institutions, dans les pays en développement notamment, afin d'améliorer la prise de décision à l'échelle mondiale et de soutenir l'action menée au niveau des pays pour façonner un avenir meilleur. Les bénéficiaires appartiennent à deux catégories : les délégués et autres acteurs qui participent aux mécanismes intergouvernementaux d'établissement de normes, de politiques et de procédures dans les domaines qui intéressent l'Organisation des Nations Unies; et les principales parties prenantes aux niveaux national et local qui cherchent à donner une expression concrète aux accords multilatéraux.

Le présent cadre stratégique (2014-2017) de l'Institut comprend six grands domaines de programmation : renforcement du multilatéralisme, promotion du développement économique et de l'inclusion sociale, recherche de la viabilité environnementale et de la croissance verte, promotion de la paix, amélioration de la résilience et de l'assistance humanitaire et progrès dans l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les résultats obtenus dans la mise en œuvre du cadre jusqu'à la fin de 2016 sont encourageants : l'Institut a dispensé des services d'apprentissage, de formation et de partage des connaissances à plus de 120 000 personnes dans tous les États Membres, grâce à l'organisation de 1 418 événements, dont 69 % avaient expressément des objectifs d'apprentissage et 31 % étaient des événements plus larges organisés autour du partage des savoirs, tels que des conférences, des manifestations parallèles et des exposés publics.



En prévision de son prochain cadre stratégique pour la période 2018-2021, l'UNITAR a engagé des consultations avec son Conseil d'administration et d'autres acteurs clefs afin de déterminer la manière de positionner au mieux l'Institut pour qu'il contribue de façon significative, rationnelle et efficace à la mise en œuvre du Programme 2030. L'UNITAR a mené la réflexion préparatoire à cet exercice de planification, qui a mis en évidence six priorités : croissance, modernisation, innovation, assurance de la qualité, visibilité, ouverture et inclusivité.

Les résultats financiers de l'UNITAR se caractérisent par la stabilité et une croissance modérée. Pour l'exercice biennal achevé le 31 décembre 2015, le montant total des recettes s'élevait à 54,2 millions de dollars, soit une augmentation de 25 % par rapport à l'exercice 2012/13 (43,3 millions de dollars). L'Institut a remarquablement réussi à inverser la tendance à la baisse des contributions non affectées versées au Fonds général, grâce au généreux soutien du Gouvernement algérien.

Le Secrétaire général recommande aux États Membres de saluer l'action de l'UNITAR, qui a vu le nombre de ses bénéficiaires augmenter depuis 2014, et de se féliciter de la nouvelle orientation stratégique qu'il a adoptée pour contribuer de manière significative, rationnelle et efficace à la mise en œuvre du Programme 2030. Il recommande également à l'Institut de poursuivre l'action menée pour répondre aux besoins d'apprentissage et à d'autres besoins en matière de renforcement des capacités, conformément à son mandat et aux textes issus des conférences internationales pertinentes, notamment le Programme 2030 et les documents adoptés à l'issue des conférences suivantes : troisième Conférence internationale sur le financement du développement, tenue à Addis-Abeba en juillet 2015; vingt et unième et vingt-deuxième sessions de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenues respectivement à Paris et à Marrakech (Maroc); et troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe, tenue à Sendai (Japon) en mars 2015. Le Secrétaire général recommande en outre que les États Membres et les autres parties prenantes, notamment les entités des Nations Unies concernées, renforcent leur partenariat avec l'Institut, compte tenu de son expertise dans les domaines de l'apprentissage, de la recherche appliquée et de la cartographie par satellite.

I. Introduction

1. L'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) est un des principaux instruments des Nations Unies au service de la formation. Sa mission est de contribuer à accroître l'efficacité de l'Organisation, en renforçant les capacités des personnes, des organisations et des institutions, dans les pays en développement notamment, afin d'améliorer la prise de décisions à l'échelle mondiale et de soutenir l'action menée par les pays pour façonner un avenir meilleur.

2. Pour mener à bien cette mission, l'Institut attache une grande importance à la fourniture de produits et de services d'apprentissage, son objectif étant de susciter des changements de comportement, d'améliorer la performance professionnelle et de renforcer d'autres capacités de ses bénéficiaires, qu'il s'agisse de personnes ou d'organisations. Parallèlement aux services d'apprentissage, il fournit aussi des services de formation et de recherche ainsi que des services consultatifs, pour aider les administrations publiques et d'autres acteurs à réaliser des objectifs sociaux et économiques plus larges, notamment la participation accrue d'acteurs multiples à la prise de décisions, la ratification et l'application rapides des accords environnementaux et le renforcement de la coordination des secours humanitaires à la suite de catastrophes naturelles.

3. Le 1^{er} octobre 2015, un nouveau Directeur général a été nommé à la tête de l'Institut, après une période de transition de trois ans au niveau de la direction. Cette nomination a coïncidé avec l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du budget-programme de l'Institut pour l'exercice 2016/17, qui couvre la deuxième moitié du cadre stratégique 2014-2017. Lors de l'établissement de son cadre de budgétisation axée sur les résultats, l'UNITAR s'est employé à aligner les programmes proposés sur le Programme 2030 et a constaté que de nombreux domaines étaient en accord avec les objectifs de développement durable, dont 14 des 17 objectifs concernés. Il a également revu son cadre stratégique pour y intégrer un sixième grand domaine de programmation, à savoir le renforcement de la mise en œuvre du Programme 2030 et le développement des capacités dont les partenaires nationaux ont besoin pour analyser le nouveau Programme, l'internaliser et l'intégrer à leurs propres politiques, programmes et plans nationaux, et pour suivre et évaluer les progrès accomplis. On trouvera dans la partie II du présent rapport un bilan actualisé des principaux progrès réalisés dans l'application du cadre stratégique, avec les données et informations communiquées jusqu'à la fin de 2016.

4. Le Programme 2030 représente une occasion unique de générer des changements importants et positifs pour l'humanité. L'UNITAR a engagé des consultations avec son Conseil d'administration et d'autres acteurs clés afin de réfléchir à la manière de se positionner au mieux pour apporter une contribution significative, rationnelle et efficace à la mise en œuvre de ce Programme et des autres principaux documents adoptés en 2015, notamment les textes issus des conférences suivantes : troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe, tenue à Sendai (Japon); vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Paris, et troisième Conférence internationale sur le financement du développement, tenue à Addis-Abeba. La partie III présente les conclusions de ces consultations initiales.

5. La partie IV traite de la situation financière de l'Institut, qui se caractérise par la stabilité des recettes et une inversion de la baisse des contributions volontaires non affectées versées au Fonds général. Enfin, dans la partie V, il est recommandé aux États Membres de soutenir pleinement l'Institut pour lui donner les moyens de continuer à répondre aux besoins d'apprentissage et à d'autres besoins en matière de renforcement des capacités, conformément à son mandat et à son cadre stratégique, et il est également recommandé aux États Membres et aux autres parties prenantes, notamment les entités des Nations Unies concernées, de nouer des partenariats plus étroits avec l'Institut, compte tenu de ses compétences en matière d'apprentissage.

II. Progrès réalisés dans l'application du cadre stratégique 2014-2017

6. Au cours de l'exercice biennal 2014-2015, l'Institut a fourni des services de formation et de partage des connaissances à 73 610 bénéficiaires, soit le chiffre le plus élevé de son histoire. Il a organisé 962 événements, représentant environ 4 301 jours-événements, dont 88 % concernaient expressément l'apprentissage. Des personnes issues de tous les États Membres ont bénéficié des services de l'UNITAR : 80 % d'entre elles étaient originaires de pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que du Moyen-Orient, et plus de la moitié représentaient des administrations à l'échelle nationale, des États ou locale. Dans le cadre de son Programme opérationnel pour les applications satellitaires (UNOSAT), l'UNITAR a établi 628 cartes et rapports en 2014-2015, afin d'aider la communauté humanitaire internationale à prendre des décisions et à assurer la coordination des opérations sur le terrain.

7. L'Institut cible principalement pour ses formations des bénéficiaires de pays en développement, qui représentaient 77 % du total des bénéficiaires en 2014-2015 (32 % provenaient de pays les moins avancés, soit le même pourcentage qu'en 2012-2013). Le ratio hommes-femmes dans les participants aux formations s'élevait à 35/65 (et à 43/57 en excluant les bénéficiaires de programmes sur le maintien de la paix destinés aux soldats de la paix de sexe masculin originaires de pays africains).

8. Les retours des bénéficiaires restent positifs : 92 % des personnes interrogées étaient d'accord ou tout à fait d'accord pour affirmer que la formation suivie avait globalement été utile. L'Institut évalue aussi régulièrement la mise en application des formations et le transfert des connaissances et des compétences. Sur un échantillon aléatoire d'environ 3 000 participants aux activités d'apprentissage organisées en 2015, 79 % ont confirmé avoir appliqué sur leurs lieux de travail respectifs les connaissances ou les compétences acquises.

9. La troisième année du cadre stratégique 2014-2017 a été marquée par une augmentation notable du nombre de bénéficiaires par rapport aux années précédentes. En 2016, l'UNITAR a fourni des services de formation et de partage des connaissances à 54 840 personnes, soit une progression de 28 % par rapport à 2015, imputable principalement à la poursuite du cours d'initiation en ligne sur les changements climatiques (maintenant disponible en anglais, en espagnol et en français) et à la mise en œuvre de l'African Contingency Operations Training and Assistance programme (programme d'assistance et de formation aux opérations de secours en Afrique), qui ont permis de former respectivement 8 800 et 12 946 personnes. Environ

34 000 bénéficiaires des activités de l'Institut ont pris part à des activités d'apprentissage, soit 36 % de plus qu'en 2015. En 2016, 80 % des bénéficiaires des activités de formation de l'Institut étaient originaires de pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que du Moyen-Orient.

10. L'Institut a pris plusieurs mesures concrètes pour améliorer la prise en compte de la problématique hommes-femmes et encourager l'autonomisation des femmes. Non seulement, il a inscrit dans son budget des domaines de programmation expressément liés à ces objectifs (par exemple, autonomisation des femmes pour leur permettre d'intervenir dans la prise de décisions et d'accéder à des postes de direction, et renforcement de leur capacité d'œuvrer en faveur de la réduction des risques de catastrophes de type tsunami), mais a aussi fait de la parité hommes-femmes chez ses bénéficiaires (sauf pour ce qui est de la formation au maintien de la paix, qui s'adresse toujours à des militaires et à des policiers de sexe masculin) l'un de ses principaux indicateurs de résultats pour 2016. Avec un ratio hommes-femmes de 44/56 pour 2016 (à l'exclusion des bénéficiaires de la formation sur le maintien de la paix), l'UNITAR n'a pas atteint son objectif et va donc poursuivre ses efforts afin de parvenir à la parité en 2017. Pour encourager la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans ses programmes et activités, il a mis en place une politique sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et contribue depuis 2015 au rapport annuel établi dans le cadre du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Le Directeur général participe également à l'initiative Défenseurs de l'égalité des sexes à Genève, s'impliquant personnellement en faveur de la promotion de la parité des sexes.

11. L'Institut a pu mener à bien l'ensemble de ses activités en 2016 grâce à un budget annuel de 25 millions de dollars, l'organisation de 456 événements (représentant 2 963 journées-événements) et un groupe dynamique de professionnels engagés et motivés. Le ratio hommes-femmes étant actuellement de 42/58, il suit de près la composition de ses effectifs et s'est engagé à assurer une large représentation géographique, afin de promouvoir la diversité. Il continue à faire participer des stagiaires et collaborateurs de tous bords à ses programmes et activités afin de faciliter leur avancement professionnel et de répondre aux besoins organisationnels.

A. Renforcement du multilatéralisme

12. Depuis la création de l'Institut il y a 50 ans, l'un des principaux aspects de ses programmes est le renforcement des connaissances, des compétences et de la sensibilisation des délégués, afin de leur permettre de remplir au mieux leurs fonctions dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies. Avec pour objectif premier de mettre sur un pied d'égalité les délégations des pays développés et celles des pays en développement, la formation de base à la diplomatie dispensée par l'Institut permet aux délégués de mieux comprendre le système, les organes et les procédures de l'Organisation, d'améliorer les compétences diplomatiques dans l'optique des conférences et des négociations et de contribuer à rendre le système multilatéral plus efficace. En 2015 et en 2016, à Genève, New York et Vienne, l'Institut a dispensé 41 formations de base à la diplomatie à plus de 1 567 délégués. En 2015, pour compléter sa large gamme de formations individuelles, l'UNITAR a mis en place un diplôme exécutif sur la pratique diplomatique, délivré aux délégués

en poste à Genève ayant suivi 10 formations de base à la diplomatie pendant un an. Après le succès des deux précédentes éditions, l'UNITAR a lancé en 2017 un programme de formation similaire à l'intention de la communauté internationale de Vienne.

13. Comme indiqué en 2015 (voir E/2015/12), l'UNITAR a créé en 2014 le Fonds algérien de bourses d'études grâce à une généreuse contribution du Gouvernement algérien, en vue de contribuer au renforcement des capacités des délégués originaires de pays en développement. Ce fonds lui a permis en 2015 et 2016 d'exonérer 366 délégués issus de pays en développement en poste à Genève et à New York des frais d'inscription aux formations diplomatiques; près de la moitié des boursiers étaient des femmes et environ un tiers étaient d'origine africaine. Il complète l'important soutien que la Suède apporte aux pays en développement pour faciliter leur participation à des formations diplomatiques à New York, dont ont bénéficié quelque 431 délégués en 2015 et 2016.

14. Comme indiqué dans l'introduction du présent rapport, l'UNITAR s'emploie à doter les femmes des moyens nécessaires pour participer à la prise de décisions et a lancé un programme en faveur de leur représentation à des postes de direction, qui vise à remédier au déséquilibre entre les sexes dans la composition des délégations aux conférences multilatérales. En 2015 et 2016, ce programme a permis de former plus de 400 délégués, dans le cadre de 11 activités mises en œuvre en partenariat avec diverses organisations, dont l'Union internationale des télécommunications (UIT), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), l'Organisation météorologique mondiale et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

15. En plus de son programme de formation de base dispensé au Siège et dans les bureaux de l'ONU, l'UNITAR continue de concevoir des formations sur mesure à la demande des entités ci-après, ou en partenariat avec celles-ci : ministères des affaires étrangères, instituts de diplomatie et autres ministères (y compris en Algérie, en Arabie saoudite, aux Émirats arabes unis, en Fédération de Russie, au Japon, au Mozambique, au Myanmar, au Qatar et en Thaïlande); organismes des Nations Unies, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le PNUD, l'Office des Nations Unies à Genève, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'UIT et l'OMPI; et organisations internationales ou régionales, notamment le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, le Conseil de coopération du Golfe et l'Organisation internationale de la Francophonie.

16. Dans le cadre du renforcement du multilatéralisme, l'Institut a continué d'accorder une place importante à la participation à la diplomatie du changement climatique, dans la perspective de la vingt et unième et de la vingt-deuxième sessions de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Au cours de la période 2015-2016, il a organisé des formations sur la diplomatie du changement climatique (en présentiel et en ligne) et renforcé les connaissances, les compétences et la sensibilisation de plus de 400 responsables gouvernementaux et autres parties prenantes sur le contenu, les méthodes et les procédures des négociations sur le climat.

B. Développement économique et inclusion sociale

17. Pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable, l'Institut a continué de développer les connaissances et les compétences de représentants du secteur du commerce et du secteur financier dans les domaines de la réduction de la pauvreté, de la dette et de la gestion prudente des finances publiques ainsi que des relations commerciales, de l'intégration régionale et de la propriété intellectuelle au service du développement. Pendant la période 2015-2016, il a dispensé des formations sur ces sujets à environ 3 937 responsables gouvernementaux et autres parties prenantes, plus de 1 500 ayant été formés aux pratiques optimales concernant le commerce et l'investissement internationaux ainsi que l'intégration régionale. L'Institut privilégie la qualité, l'innovation et l'ouverture dans ses approches, telles que les méthodes de formation multilingues et en ligne, son objectif étant de toucher un public plus large, d'accroître la portée de son action et d'améliorer son rapport efficacité-coût. Une attention particulière a été portée au renforcement de la collaboration et des partenariats avec les organisations internationales et régionales compétentes dans les pays anglophones, francophones, hispanophones et lusophones, avec la mise en place d'activités communes exploitant les avantages et atouts de chaque institution.

18. Comme indiqué dans le rapport de 2015 (E/2015/12), l'Institut contribue à promouvoir l'employabilité des jeunes dans le cadre de deux initiatives spéciales. En partenariat étroit avec le Gouvernement algérien, il met en œuvre un programme de formation à l'entrepreneuriat à l'intention des jeunes diplômés. Conçu selon une approche participative, ce programme comprend un volet formation des formateurs en vue d'assurer sa viabilité. Plus de 28 formateurs sont désormais à même de dispenser cette formation, que 300 jeunes diplômés ont suivie. Quatre pays africains ont interrogé l'UNITAR sur la possibilité d'organiser un programme fondé sur l'expérience algérienne.

19. Dans le cadre de la deuxième initiative, conçue et mise en œuvre en partenariat avec le Petroleum Technology Development Fund of Nigeria (Fonds nigérian pour le développement des techniques pétrolières), l'UNITAR continue d'aider de jeunes Nigériens à trouver un emploi dans les entreprises du secteur pétrolier et gazier présentes dans le delta du Niger. À l'issue de ce projet de trois ans, qui doit s'achever en décembre 2017, 29 des participants retenus devraient avoir obtenu des diplômes en technologie pétrolière du Stord/Haugesund University College (Norvège) et être en mesure d'offrir leurs services dans l'industrie pétrolière et gazière nigérienne.

20. En plus de contribuer à d'importants programmes dans les domaines du commerce et de l'employabilité des jeunes, l'UNITAR continue de soutenir l'inscription de sites au patrimoine mondial par l'intermédiaire de son programme annuel de candidatures à l'admission au patrimoine mondial. Depuis sa création en 2003, ce programme a permis de former plus de 400 professionnels venus de 60 pays aux exigences particulières des sites du patrimoine mondial et à la procédure de désignation. L'UNITAR collabore avec les bureaux régionaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), ainsi qu'avec les organes consultatifs du patrimoine mondial, notamment le Conseil international des monuments et des sites et l'Union internationale pour la conservation de la nature, afin de donner aux participants les compétences et les connaissances nécessaires pour élaborer de meilleurs dossiers de

candidature, et constituer une Liste du patrimoine mondial crédible, composée de biens convenablement gérés ayant une valeur universelle exceptionnelle.

21. Le réseau mondial du Centre international de formation pour acteurs et autorités intervenant localement (CIFAL) reste pour l'UNITAR un moyen unique et décisif d'établir des contacts avec des responsables gouvernementaux et d'autres parties prenantes du monde entier et d'accroître sa visibilité et son influence dans un large éventail de domaines thématiques relatifs à la gouvernance et au développement durable. Ces deux dernières années, le réseau mondial s'est élargi pour passer à 16 centres, avec de nouveaux établissements à Buenos Aires, Manille, Newcastle (Australie) et Zurich (Suisse). Au cours de la période 2014-2015, environ 23 000 personnes ont bénéficié des services de formation et de partage des connaissances assurés par le réseau.

22. Dans le domaine de la migration internationale, l'UNITAR continue de piloter, avec le soutien de la Banque mondiale et d'autres partenaires institutionnels, un dispositif grâce auquel les autorités municipales et régionales mettent en commun les pratiques optimales sur les questions de mobilité dans les centres urbains. Le troisième Forum des maires sur la mobilité, les migrations et le développement, tenu à Manille en juin 2016, a permis de faire avancer l'« Appel de Barcelone », dans lequel des villes du monde entier ont affirmé que les autorités infranationales devraient avoir davantage voix au chapitre et participer plus activement aux décisions concernant les migrations. En 2017, l'UNITAR espère consolider le rôle qu'il joue dans la facilitation du dialogue politique, le renforcement des capacités des acteurs concernés, l'avancement de la réflexion politique sur les migrations et leurs conséquences internationales et l'amélioration de l'accès à de nouveaux vecteurs d'influence, dans un monde caractérisé par une mobilité toujours plus grande. Les conclusions du Forum des maires continueront d'alimenter le Forum mondial sur la migration et le développement et le Conseil de l'Organisation internationale pour les migrations. Dans le cadre de l'initiative conjointe Commission européenne-Nations Unies pour le développement et la migration, l'UNITAR et le réseau mondial du CIFAL continueront de mettre en œuvre des projets relatifs aux migrations, qui favorisent le développement des communautés locales aux points d'origine et de destination des migrants.

23. Tirant parti de l'élan mondial en faveur d'un développement durable et faisant intervenir de multiples partenaires, l'UNITAR a créé une plateforme de partenariat entre le secteur public et le secteur privé avec la ville d'Annemasse (France), afin de réunir des acteurs de ces deux secteurs et de leur offrir un espace pour l'apprentissage et le partage des connaissances. Cette plateforme repose sur deux éléments : a) des événements internationaux réguliers réunissant des acteurs venus des secteurs public et privé, ainsi que d'organisations internationales, d'institutions financières, de la société civile et du monde universitaire; b) une plateforme virtuelle permettant de poursuivre les échanges engagés pendant les événements et répertoriant de manière interactive tous les partenariats public-privé en faveur du développement durable. En octobre 2015, le premier forum international a réuni 600 participants et 45 intervenants originaires des cinq continents.

24. En 2016, l'UNITAR a lancé une nouvelle initiative en réponse à la nécessité d'une action urgente pour réduire le nombre de victimes d'accidents de la route, qui coûtent la vie à plus de 1,2 million de personnes chaque année et représentent la neuvième cause de décès dans le monde, toutes tranches d'âge confondues, et la

principale cause de décès des 15 à 29 ans. Un des objectifs du Programme 2030 est de diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route d'ici à 2020, d'où la nécessité d'accorder une attention accrue à la sécurité routière. Afin de contribuer à la réalisation de cet objectif, l'UNITAR a lancé en 2016 son Initiative mondiale pour la sécurité routière, qui cible en priorité les pays ayant les plus forts taux de décès par accidents de la route, eu égard en particulier aux pays à faible revenu, aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement.

C. Promotion de la viabilité environnementale et de la croissance verte

25. L'Institut continue de favoriser le renforcement des capacités humaines et institutionnelles nécessaires pour résoudre les grands problèmes environnementaux et encourager une croissance sobre en carbone, en privilégiant les activités consacrées aux changements climatiques, à la gestion des produits chimiques et des déchets et à la gouvernance environnementale.

26. Le Partenariat d'apprentissage Unité d'action des Nations Unies en matière de changements climatiques continue de se développer et d'évoluer, en réponse au message fort lancé par la communauté internationale lors des sessions de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à savoir que la sensibilisation aux changements climatiques demeure l'un des principaux moyens de mettre en œuvre la Convention. À mesure que les pays progressent dans l'exécution de leurs plans d'action climatique, ils devront étudier leurs besoins en matière de développement des compétences à tous les niveaux de l'administration. Le Partenariat permet de répondre à cet enjeu de manière systématique et en étroite coordination avec les services publics et les établissements de formation nationaux. Sa portée a été élargie, puisque il ne concerne plus seulement cinq pays pilotes mais touche désormais 16 pays, qui ont chacun formulé des demandes claires s'appuyant sur une approche intergouvernementale. Son financement est assuré jusqu'en 2020, ce qui donne la possibilité de mobiliser d'importants cofinancements par l'intermédiaire du système des Nations Unies et des pays eux-mêmes. La plateforme d'apprentissage en ligne du Partenariat continue de se développer, avec plus de 70 000 personnes inscrites et des cours désormais disponibles dans la plupart des langues officielles de l'Organisation des Nations Unies. Son objectif principal est d'améliorer les connaissances des participants, notamment les fonctionnaires, les membres d'organisations non gouvernementales, les universitaires et les étudiants, sur les changements climatiques.

27. Dans le domaine de la gouvernance environnementale et de la démocratie, l'UNITAR a organisé quatre ateliers régionaux (Amérique latine, Caraïbes, Moyen-Orient et Afrique du Nord, et Afrique subsaharienne) en partenariat avec le PNUE, afin de mieux faire connaître les Directives pour l'élaboration d'une législation nationale sur l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice dans le domaine de l'environnement (Directives de Bali) et de favoriser ainsi l'application du principe 10 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement. Les efforts visant à soutenir l'application de ce principe se sont poursuivis, avec la publication d'un document intitulé « Putting Rio Principle 10 into Action : an Implementation Guide ». En réponse aux demandes de plusieurs

pays qui souhaitent entreprendre l'élaboration de stratégies et de réformes juridiques nationales en vue de mettre en œuvre le principe 10 et les Directives de Bali, l'UNITAR et le PNUE se sont associés au PNUD pour lancer un programme interinstitutions sur le renforcement des capacités pour une gouvernance environnementale fondée sur les droits, transparente et responsable, qui a pour but de favoriser la rédaction et l'application de lois en faveur d'une gouvernance et d'une justice participatives efficaces en matière d'environnement dans les pays en développement. Ce programme aura de nombreux effets positifs sur tous les objectifs de développement durable, compte tenu des liens directs que le Programme 2030 établit entre la gouvernance environnementale, la vie quotidienne et les moyens de subsistance des populations et l'approche fondée sur les droits. L'UNITAR, le PNUD et le PNUE sont à la recherche de donateurs pour financer sa mise en œuvre.

28. L'Institut continue également de développer ses activités dans le domaine de la gestion des produits chimiques et des déchets. En 2014, il a lancé une initiative sur deux ans pour aider 15 pays à accélérer la ratification de la Convention de Minamata sur le mercure. Financée par le Gouvernement suisse, cette initiative vise à aider les pays à constituer leur dossier de ratification et à définir les mesures à prendre en vue de l'application rapide de la Convention. En 2015-2016, le Gouvernement suisse a alloué des fonds supplémentaires pour permettre à six nouveaux pays de rejoindre l'initiative. À ce jour, 13 pays sont parvenus à élaborer et à présenter leur dossier de ratification et huit ont ratifié la Convention. En 2015, l'UNITAR a lancé un programme pour aider les pays à conduire leur première évaluation dans le cadre de la Convention, avec un financement du Fonds pour l'environnement mondial et en étroite coordination avec l'ONUDI, le PNUD et le PNUE. Plus de 30 pays ont bénéficié de cette assistance et 10 entrent actuellement dans la phase finale de leur évaluation initiale. En 2016, l'UNITAR a entrepris d'aider l'Érythrée, la République démocratique du Congo et la Sierra Leone à mener leur évaluation initiale et à élaborer des plans nationaux d'action sur l'extraction minière artisanale et à petite échelle d'or. Il coordonne actuellement l'action menée au niveau mondial pour élaborer des directives pratiques sur le passage dans l'économie formelle de ces activités minières, en s'efforçant en priorité d'améliorer les conditions de travail des ouvriers du secteur minier non structuré et de réduire leur exposition au mercure.

29. En partenariat avec la FAO, l'Organisation internationale du Travail, l'ONUDI, le PNUE, l'Organisation mondiale de la Santé et l'Organisation de coopération et de développement économiques, et avec l'appui de l'Union européenne, l'UNITAR contribue à l'expansion et à la promotion de la boîte à outils du Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques (IOMC), afin de faciliter l'application de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques. Cette boîte à outils a été conçue pour améliorer l'accès aux instruments mis au point par les organisations participant à l'IOMC et remédier aux problèmes de gestion des produits chimiques au niveau national. La troisième phase du projet, qui devrait débiter à la fin de 2017, sera axée sur l'intensification des activités de sensibilisation et de formation.

30. Parallèlement aux projets de développement des capacités mentionnés plus haut, l'UNITAR a lancé en 2015 un projet en partenariat avec le PNUE pour aider le Bélarus, le Cambodge, l'Équateur, le Kazakhstan, le Pérou et la République de Moldova à mettre en place des registres des rejets et transferts de polluants; et en

2016, il a dispensé à 659 fonctionnaires et autres parties prenantes une formation, en présentiel et en ligne, sur le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques et sur l'établissement d'inventaires de mercure.

D. Promotion d'une paix durable

31. Pour contribuer à une paix durable, l'UNITAR a étoffé ses relations de haut niveau avec les États Membres, les organisations régionales et l'Organisation des Nations Unies. Il a une fois encore planifié et organisé deux événements de haut niveau, l'un rassemblant les représentants et envoyés spéciaux et personnels du Secrétaire général lors d'un séminaire (qui en est maintenant à sa treizième édition) et l'autre réunissant les pays africains anciens, actuels et futurs membres du Conseil de sécurité ainsi que le Président du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et de hauts fonctionnaires de la Commission de l'Union africaine. Ce second événement, organisé par le Gouvernement algérien et la Commission de l'Union africaine en collaboration avec l'UNITAR, offre aux participants l'occasion de prendre connaissance du bilan dressé par les représentants et envoyés spéciaux de l'Union africaine de la situation du continent africain en matière de paix et de sécurité et leur permet également de disposer d'une vue d'ensemble des problèmes auxquels est confronté le Conseil de paix et de sécurité.

32. En tant que premier programme concret du Plan de mise en œuvre de la Déclaration conjointe sur un partenariat global entre l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et l'Organisation des Nations Unies (2016-2020), et suite à l'annonce faite par le Secrétaire général lors du huitième Sommet ASEAN-ONU en 2016, le premier programme régional de formation de l'UNITAR sur le rétablissement de la paix et la diplomatie préventive dans la région Asie-Pacifique a été réalisé en République démocratique populaire lao. Parmi les 43 cadres de niveau intermédiaire et supérieur de chaque État membre de l'ASEAN y ayant participé figuraient deux ambassadeurs ainsi que des responsables du Bangladesh, du Népal, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, de Sri Lanka et du Timor-Leste. Dans le cadre de ce programme, des études de cas ont été présentées, les enseignements tirés des efforts de prévention et de rétablissement de la paix dans plusieurs régions ont été exposés et des formations théoriques et pratiques ont été consacrées à l'analyse des conflits, la capacité d'écoute, la négociation et la réconciliation. La seule femme ayant participé au processus de paix de Bougainville est également intervenue pour partager les enseignements tirés de sa participation aux négociations. Des formations ont également porté sur le rôle de la médiation communautaire dans la participation des femmes aux processus de paix et aux transformations sociales.

33. Le quinzième programme de formation à l'échelle du continent sur la prévention des conflits et le rétablissement de la paix en Afrique a été organisé à Addis-Abeba en collaboration avec l'Union africaine. Trente et un cadres de niveau intermédiaire et supérieur issus de cabinets présidentiels, de ministères des affaires étrangères (dont un ancien ministre), de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de missions de maintien de la paix déployées par l'ONU et l'Union africaine sur le continent ont pu améliorer leurs compétences en matière d'analyse des conflits, de négociation, de médiation et de réconciliation.

34. À l'occasion du soixante-dixième anniversaire du bombardement atomique qui a frappé le Japon, l'UNITAR a lancé en 2015 à Hiroshima un programme annuel de formation sur le désarmement et la non-prolifération nucléaires, en collaboration avec l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm. Soucieux de donner aux diplomates à partir du début de carrière jusqu'au niveau intermédiaire une compréhension approfondie de l'état actuel du débat nucléaire et de leur apporter des connaissances détaillées des usages, protocoles et procédures en vigueur lors des conférences sur le désarmement et la non-prolifération, le programme a formé en 2015 et 2016 vingt diplomates venus du Bangladesh, de l'Indonésie, de la Malaisie, de la Mongolie, du Myanmar, des Philippines, de Sri Lanka, de la Thaïlande et du Viet Nam.

35. En ce qui concerne le maintien de la paix, l'UNITAR privilégie un éventail complet de formations destinées à doter des compétences nécessaires les personnels civil, militaire et policier préalablement à leur déploiement dans des situations de conflit et d'après conflit. Pour renforcer les capacités des forces militaires africaines, il a lancé une série de formations intensives à l'appui de l'African Contingency Operations Training and Assistance Programme, dans le cadre duquel il est chargé de l'exécution de deux modules d'orientation à l'intention d'officiers et de sous-officiers. Entre janvier et décembre 2016, l'Institut a formé plus de 12 000 participants au cours de 24 sessions.

36. Fort de ces bons résultats, et conscient de l'absence de programmes analogues à l'intention des unités de police constituées, l'Institut a lancé un projet portant sur le maintien d'une paix durable au Mali et dans la région du Sahel grâce au renforcement des capacités régionales de formation au maintien de la paix. Ce projet entend contribuer aux efforts internationaux et régionaux de maintien de la paix et de la sécurité au Mali en participant à la préparation des unités de police constituées africaines avant leur déploiement auprès de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali. Une étroite collaboration entre l'UNITAR et l'École de maintien de la paix Alioune Blondin Beye est envisagée, qui aidera cette dernière à devenir un centre d'excellence en matière de préparation des militaires et policiers.

37. En ce qui concerne la consolidation de la paix, l'UNITAR est fermement déterminé à apporter son soutien au mouvement mondial en faveur de la culture de la paix. Il s'attache en particulier à renforcer les capacités des personnes, organisations et institutions, du niveau local au niveau central, pour prévenir et régler les conflits et instaurer une paix durable. Dans le prolongement des activités menées en 2014 et 2015, il continue de mettre au point des méthodes innovantes de renforcement des capacités afin de contribuer aux efforts déployés par la communauté internationale pour mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats, avec notamment la création de bandes dessinées abordant les problèmes de réintégration et de stigmatisation des enfants ayant été associés à des groupes armés ou à des groupes criminels. Ces bandes dessinées, élaborées en collaboration avec Ciudad Don Bosco (Colombie) et approuvées par l'UNICEF, ont été le prélude à des cours de formation des formateurs, qui ont permis de doter les éducateurs et animateurs de groupes de jeunes des compétences nécessaires pour utiliser ces supports à des fins pédagogiques.

38. Inspiré par le Programme 2030, l'Institut s'efforce de faciliter l'accès à une éducation inclusive et de qualité pour tous et de promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, en proposant quatre programmes de master (et qualifications connexes) en collaboration avec de prestigieux établissements universitaires : un master en conflictologie, en partenariat avec l'Université ouverte de Catalogne; un master Action humanitaire et consolidation de la paix, en partenariat avec Oxford Brookes University; un master en organisation et administration des élections, en partenariat avec l'École supérieure Sainte-Anne de Pise (Italie) et l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale; et un master consacré à l'Organisation des Nations Unies et l'art de la paix, en partenariat avec l'Université Kyung Hee et la Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies.

39. Parallèlement à diverses initiatives dans les domaines de la diplomatie préventive et du maintien de la paix, l'UNITAR a continué de contribuer au rétablissement de la gouvernance au lendemain des conflits en Afghanistan, en Iraq et au Soudan du Sud. Depuis ses premières interventions en Afghanistan en 2003, plus de 460 Afghans ont bénéficié de son programme de bourses pour des activités de formation, d'accompagnement personnalisé et de mentorat, visant de manière générale à favoriser le développement organisationnel et à valoriser les ressources humaines dans les administrations et ministères afghans. Ce programme, qui comprend une formation en cours d'emploi s'étalant sur six mois, associe plusieurs méthodes telles que la formation et l'accompagnement présentiels, les webinaires, les séminaires audio ainsi que la sélection et l'élaboration de projets en fonction des besoins. L'examen stratégique du matériel pédagogique grâce à une analyse approfondie des besoins menée avec des experts locaux a été l'un des éléments les plus importants du cycle de 2016. À l'issue de cet examen, les parties prenantes ont déterminé que le matériel pédagogique devrait couvrir les sujets suivants : bonne gouvernance, cadre de résultats, entrepreneuriat social, responsabilité sociétale et autonomisation des femmes.

40. Ce programme de bourses est unique en son genre, car certains diplômés, devenus des enseignants en début de carrière dans une université, y sont réintégrés aux cours de cycles annuels ultérieurs, afin de faire part de leur expérience, d'en décrire l'intérêt dans le contexte considéré et d'inciter d'autres à la suivre. Ces diplômés, qui jouent d'abord un rôle d'accompagnement puis servent de référents afghans, reçoivent une formation complémentaire en accompagnement personnalisé, mentorat et entrepreneuriat social. En outre, l'un des piliers du programme est le mentorat assuré à titre gracieux par des professionnels confirmés originaires du monde entier. Ces spécialistes de leur discipline communiquent chaque mois par Internet avec les boursiers pour leur faire part de leurs conseils, avis et connaissances, de sorte que les activités entreprises dans le cadre du programme sont élaborées dans une perspective locale mais font aussi l'objet d'un examen au plan international. Cette approche confirme la priorité accordée par l'UNITAR, notamment au travers de son programme de bourses, au renforcement durable des capacités locales. Ce programme continue de bénéficier d'un large appui en Afghanistan, la constitution de réseaux de spécialistes de même sensibilité grâce aux activités intensives de renforcement des capacités étant considérée comme l'un de ses principaux aboutissements. De nombreux diplômés du programme sont ensuite devenus des décideurs de premier plan au sein de la fonction publique et de la société civile. On peut notamment citer un parlementaire, ainsi que plusieurs directeurs généraux, vice-ministres et ministres.

41. En s'inspirant du programme de bourses qu'il mène en Afghanistan, l'UNITAR a mis au point, avec l'appui du Gouvernement japonais, des programmes annuels de renforcement des capacités pour le Soudan du Sud et l'Iraq composés de deux sessions d'une durée de six mois. Son programme de bourses pour le Soudan du Sud a débuté en 2015 et deux cycles annuels ont déjà eu lieu, au cours desquels ont été diplômés 45 participants issus de la fonction publique et d'organisations de la société civile. Le programme mené au Soudan du Sud est adapté aux besoins particuliers de la plus jeune nation du monde. Après une évaluation approfondie des besoins et des observations des parties prenantes, la deuxième édition s'est moins focalisée sur la gestion de projets et davantage sur le rôle moteur des jeunes et sur l'entrepreneuriat social. En s'appuyant sur les enseignements tirés de l'expérience, le programme de bourses de l'UNITAR pour l'Iraq a débuté en 2016, avec 24 participants issus des secteurs public et privé, des milieux universitaires et des organisations de la société civile. Il porte sur l'entrepreneuriat et sur l'esprit d'initiative des jeunes dans le contexte iraquien. Les programmes de bourses au Soudan du Sud et en Iraq font également une place à la coopération Sud-Sud, des mentors étant choisis parmi les diplômés du programme afghan, qui mettent leur temps, leur point de vue et leurs connaissances à la disposition des participants.

42. Toujours en s'inspirant des activités de renforcement des capacités qu'il mène en Afghanistan, et en mettant l'accent sur l'autonomisation des femmes, l'UNITAR a lancé un programme de formation centré sur le rôle moteur du sport féminin. Il est en effet reconnu que la pratique du sport renforce l'estime que les femmes ont d'elles-mêmes, facilite leur inclusion sociale, leur donne l'occasion de prendre des décisions et de connaître des succès et remet en cause les stéréotypes sexistes. En 2015, avec l'appui du programme spécialement consacré aux femmes de l'Agence des États-Unis pour le développement international, l'équipe nationale afghane de football féminin a suivi un programme de formation d'une semaine au Japon, qui a permis de renforcer les capacités des participantes sur le terrain comme en dehors, grâce à une formation formelle et à une rencontre sportive avec une équipe locale de football féminin. Une seconde édition de ce programme doit se tenir en mars 2017 et mettre l'accent sur le rôle moteur des jeunes joueuses de moins de 18 ans.

43. L'Institut a élargi ses activités de formation en Afrique pour appuyer les initiatives régionales de lutte contre la corruption. En favorisant la formation de coalitions entre diverses parties prenantes, ces programmes de formation de six mois, soutenus par le Gouvernement japonais, renforcent les compétences et les connaissances d'un réseau régional de professionnels et mettent en évidence l'importance du rôle de la collaboration entre gouvernements, organisations de la société civile et médias. L'édition de 2015 comptait 16 participants issus de huit pays de la région du Sahel : le Burkina Faso, le Cameroun, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria, le Sénégal et le Tchad. L'édition de 2016, qui s'appuyait sur les enseignements tirés de l'expérience et se concentrait sur l'Afrique du Nord, a réuni 24 participants issus du secteur public et des organisations de la société civile de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie.

E. Amélioration de la résilience et de l'aide humanitaire

44. Grâce à sa collaboration étroite avec l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN), l'Institut, par le biais du Programme opérationnel pour les applications satellitaires (UNOSAT), s'attache à améliorer la résilience et

l'assistance humanitaire. Les travaux d'UNOSAT portent principalement sur les systèmes d'information géographique et sur l'imagerie satellitaire, qui constituent d'importants outils de planification dans le domaine de la résilience et, en période de crise humanitaire ou de catastrophe naturelle, peuvent fournir aux décideurs des données de qualité dans les meilleurs délais. Afin de mettre à la disposition des organisations humanitaires internationales des informations plus fiables leur permettant de prendre leurs décisions en meilleure connaissance de cause et d'améliorer leur coordination opérationnelle sur le terrain, UNOSAT a élaboré en 2015 quelque 333 cartes et rapports à partir d'images satellites rendant compte des catastrophes naturelles et crises humanitaires, notamment le conflit en cours en République arabe syrienne. À la demande du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, UNOSAT a par exemple fourni des évaluations des dégâts occasionnés par le séisme au Népal et par le conflit au Soudan du Sud. Il a également aidé l'OMS dans sa lutte contre l'Ébola en lui fournissant des images satellites en temps réel, qui ont facilité la planification de centres de traitement et contribué à déterminer l'accessibilité de ces centres et des zones voisines. S'agissant de la République arabe syrienne, UNOSAT a continué de fournir des cartes au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et à d'autres organismes humanitaires, notamment dans le cadre de la surveillance demandée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2139 (2014). En 2015, l'UNITAR a signé un mémorandum d'accord avec l'UNESCO pour la protection des sites du patrimoine culturel via l'imagerie satellitaire et les technologies connexes. Cette étroite collaboration a abouti à une publication commune sur les possibilités offertes par l'analyse des images satellites d'UNOSAT, associée aux connaissances archéologiques de l'UNESCO, pour l'évaluation de la vulnérabilité des sites concernés en Iraq, au Népal, en République arabe syrienne et au Yémen.

45. Parallèlement, UNOSAT pilote deux importants projets visant à développer la capacité des administrations et des organisations de mieux exploiter le système d'information géographique. En partenariat avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et avec l'appui du Gouvernement norvégien, UNOSAT améliore l'aptitude à appliquer les techniques géospatiales à la réduction du risque de catastrophe naturelle dans la Corne de l'Afrique. Ce projet permet d'approfondir les connaissances et compétences techniques nécessaires à l'utilisation du système d'information géographique et des techniques de télédétection pour réduire les risques de catastrophe en améliorant la planification, la préparation aux situations d'urgence et la prévention dans l'ensemble de la région; de sensibiliser à l'intérêt des technologies géospatiales pour la réduction des risques de catastrophe; de montrer comment utiliser ces informations aux fins de coordination, de diffusion et de prise de décisions dans la région; et de mieux faire connaître les services et les données fournis par l'IGAD et ses partenaires grâce à la mise en place d'un géoportail facile d'accès. En 2015, l'Afrique de l'Est a pâti du phénomène El Niño, qui a été étroitement suivi par le Centre de prévisions et d'applications climatologiques de l'IGAD avec l'appui technique d'UNOSAT. La région a pu bénéficier des capacités mises en place au cours des trois années précédentes, avec notamment l'élaboration en direct de cartes numériques des conditions de sécheresse et des risques d'inondation, l'établissement de prévisions climatiques pour l'analyse des lacunes et la fourniture d'informations contribuant à définir l'action à mener au niveau national.

46. Avec l'aide du Gouvernement suisse, l'Institut travaille en partenariat avec le Gouvernement tchadien à améliorer la résilience du Tchad aux changements climatiques grâce à une gestion durable des ressources en eau et des aquifères de surface, en utilisant pour cela des techniques de pointe exploitant le système d'information géographique et l'imagerie satellitaire. Un meilleur accès à l'eau aura un effet direct sur la santé publique, la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté et le développement des populations des villages et des zones rurales. L'objectif du projet consiste à améliorer les connaissances sur les ressources en eau, à regrouper et développer les initiatives prises dans ce secteur et à renforcer les capacités du pays dans les domaines de la géologie et du système d'information géographique afin de mieux gérer les eaux souterraines et de surface. En 2015, cet ambitieux projet est entré dans sa deuxième phase, qui met l'accent sur l'élaboration de nombreuses cartes hydrogéologiques portant sur le centre et l'ouest du pays. En ce qui concerne le transfert de connaissances aux administrations chargées de l'hydrologie et de la surveillance des ressources hydriques, on peut citer la création d'un centre de documentation pour l'accès aux données, aux cartes et aux publications relatives aux ressources hydriques du Tchad. Grâce à ses différentes activités, UNOSAT a pu renforcer les connaissances et les compétences de 170 experts nationaux et régionaux quant à l'utilisation du système d'information géographique et de l'imagerie satellitaire pour mieux lutter contre les risques de catastrophe et mieux gérer les ressources naturelles.

47. L'Institut a poursuivi ses recherches sur les applications techniques de pointe à l'analyse participative et à l'informatique collaborative à l'aide de systèmes répartis ainsi que des méthodes de l'informatique en nuage et de la production participative. L'UNITAR, l'Université de Genève et l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire ont intensifié leurs activités de recherche communes, notamment en développant le Citizen Cyberlab, actuellement situé au Campus Biotech de Genève. Ce centre sert de laboratoire technologique accueillant des chercheurs qui travaillent sur des applications Web en rapport avec les activités des trois partenaires fondateurs : la cybersanté, la physique des particules et l'analyse des images satellites.

48. Avec l'appui du Gouvernement japonais, l'UNITAR a collaboré avec le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes à la mise en œuvre d'une formation sur le rôle moteur des femmes dans la réduction des risques en cas de tsunami. En 2016, à l'occasion de la première Journée mondiale de sensibilisation aux tsunamis, 28 participantes de haut rang, sélectionnées au sein des administrations et des organisations de la société civile de 14 petits États insulaires en développement du Pacifique – les États fédérés de Micronésie, Fidji, les Îles Cook, les Îles Marshall, les Îles Salomon, Kiribati, Nauru, Nioué, les Palaos, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Samoa, les Tonga, les Tuvalu et le Vanuatu – ont suivi un programme de formation de neuf jours au Japon. Outre l'approfondissement des connaissances des participantes en matière de réduction des risques de catastrophe et des risques liés aux tsunamis, le programme a proposé des formations professionnelles dans des domaines essentiels tels que l'esprit d'initiative et les coalitions multipartites, à travers le prisme de la gestion du changement. Le programme a également encouragé la transmission du savoir entre pairs, le partage des connaissances et la constitution, par les participantes, d'un réseau de praticiennes.

F. Renforcement des capacités de mise en œuvre du Programme 2030

49. Comme indiqué dans l'introduction du présent document, l'UNITAR a ajouté à son cadre stratégique 2016-2017 un sixième volet programmatique portant sur le renforcement des moyens de mise en œuvre du Programme 2030 et des capacités des partenaires nationaux, notamment grâce à des mesures visant à intégrer systématiquement les objectifs du Programme 2030 aux politiques générales et aux programmes et plans nationaux, ainsi qu'à suivre et évaluer les avancées. Sous la houlette d'un conseil consultatif, l'Institut a mis au point des solutions innovantes, des outils en libre accès et des services d'appui pédagogiques spécialisés, en ciblant tout particulièrement les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement commençant à intégrer les objectifs de développement durable dans leurs plans et programmes nationaux. Les outils portent sur un large éventail de domaines : transposition des objectifs au niveau local et harmonisation des engagements nationaux, régionaux et mondiaux; consolidation des plateformes multipartites; renforcement des examens nationaux continus et mise au point d'indicateurs nationaux; mise en place de systèmes de suivi et d'évaluation fiables; harmonisation des méthodes de budgétisation avec les objectifs transposés au niveau local.

50. L'UNITAR a réalisé plusieurs avancées importantes dans ce nouveau domaine programmatique. Il a notamment élaboré, en collaboration avec le Groupe des Nations Unies pour le développement, des boîtes à outils nationales permettant aux experts de chaque pays de jouer le rôle de facilitateurs et d'organiser des ateliers d'introduction aux objectifs de développement durable, afin de répondre aux besoins de renforcement des capacités des administrations et des autres parties prenantes, avec des exemples concrets de mesures prises par les premiers participants. Actuellement disponible en anglais, en espagnol, en français et en russe, ces boîtes à outils ont été expérimentées dans plusieurs des pays africains les moins avancés et dans des pays d'autres régions. Elles s'inspirent de la formation en ligne « Introduction to the 2030 Agenda: a new agenda for a sustainable world » (Introduction au Programme 2030 : un nouvel ordre du jour pour un monde durable), qui permet de mieux comprendre les changements que les décideurs et les citoyens ordinaires doivent entreprendre pour atteindre les objectifs. Trois cent personnes se sont inscrites à ce cours depuis son lancement, près de la moitié d'entre elles franchissant toutes les étapes requises.

51. Lors du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2016, l'UNITAR a organisé deux formations. La première portait sur l'harmonisation des engagements pris aux niveaux mondial, régional et national concernant la mise en œuvre des objectifs de développement durable, avec des débats centrés sur les nouveaux types de planification intégrée afin de refléter les principaux engagements résultant des exercices d'établissement des priorités nationales de moyen et long terme. La deuxième était axée sur le renforcement des examens nationaux et des systèmes de suivi et d'évaluation des objectifs, avec des débats portant sur les défis liés à la mise en place de mécanismes visant à garantir des examens réguliers et exhaustifs des progrès réalisés aux niveaux national et infranational. L'Institut a en outre organisé, en collaboration avec le PNUD, un atelier régional sur le développement des capacités nationales d'évaluation à l'appui de la mise en œuvre du Programme 2030, avec des participants venus de Fidji, de

l'Indonésie, de la Malaisie, de la Mongolie, du Népal, du Pakistan et des Philippines.

52. Une conférence pédagogique sera organisée en mars 2017 à Abuja à l'intention des pays les moins avancés anglophones, qui portera sur les approches intégrées pour la mise en œuvre du Programme 2030. Y sont conviés les hauts fonctionnaires responsables de cette mise en œuvre dans leurs pays respectifs, à savoir les 17 pays les moins avancés d'Afrique anglophone. Cette conférence est conçue comme un forum d'apprentissage pratique et de partage des connaissances à l'intention des décideurs chargés de l'intégration des objectifs de développement durable dans les plans et programmes de leur administration ainsi que des cadres intermédiaires ayant pour tâche d'appuyer ces objectifs. Elle donnera à ces responsables l'occasion d'échanger, d'apprendre et de trouver des solutions aux difficultés que pose directement l'intégration des objectifs dans leurs contextes professionnels respectifs. Elle abordera les principaux défis auxquels font face les pays africains les moins avancés : la mobilisation des organismes publics en faveur de la mise en œuvre du Programme 2030, les démarches intégrées de planification et d'élaboration des politiques, la mobilisation des ressources nationales, le suivi et l'évaluation des avancées dans la réalisation des objectifs et la mise à contribution des parties prenantes.

53. L'UNITAR travaille également à l'élaboration d'un programme qui permettra aux organismes nationaux de statistique de disposer de davantage de données en vue de la mise en œuvre du Programme 2030 et se concentrera dans un premier temps sur les petits États insulaires en développement. En collaboration avec la Division de statistique, il prévoit d'organiser une première série d'ateliers à l'intention des petits États insulaires en développement des Caraïbes, de la région Asie-Pacifique et de l'Afrique, au cours desquels l'accent serait mis sur la formulation d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, la définition de niveaux de référence et l'amélioration de la collecte de données et leur diffusion. À l'avenir, ce programme devrait également former les bureaux nationaux de statistique à l'utilisation des données recueillies auprès de nouvelles sources, de manière à remédier à l'absence de certaines données essentielles dans un certain nombre de domaines.

III. Vers un nouveau cadre stratégique

54. L'Institut travaille à la définition de son prochain cadre stratégique pour la période 2018-2021. Au cours des six derniers mois, il a jeté les bases de cet exercice de planification et a arrêté une déclaration de principes s'articulant autour des six points suivants : croissance, modernisation, innovation, assurance de la qualité, visibilité, et ouverture et inclusion. Il a également élaboré un document de réflexion intitulé « The UNITAR we want » (L'UNITAR que nous voulons), dans lequel il décrit la façon dont il compte se réorganiser en interne pour s'adapter au mieux au nouveau contexte de la coopération internationale. À sa cinquante-septième séance, en novembre 2016, son Conseil d'administration a accueilli avec satisfaction ces deux documents et, sur cette base, a demandé à la direction de l'Institut de définir le cadre stratégique pour la période 2018-2021.

55. L'Institut donnera la priorité aux principes énoncés dans les textes issus des conférences tenues en 2015, notamment la nécessité de renforcer les partenariats,

d'adopter des démarches impliquant l'ensemble des administrations et de la société, de ne laisser personne de côté et de se préoccuper en premier lieu des plus défavorisés. Les programmes resteront le principal moteur de l'action de l'Institut en matière de développement. Au lieu d'exécuter un grand nombre de programmes indépendamment les uns des autres comme il l'a fait par le passé, il les regroupera en quatre pôles thématiques correspondant au Programme 2030 : sociétés pacifiques et justes; prospérité grâce au développement économique; populations et inclusion sociale; planète, protection et restauration de l'environnement et changements climatiques. Les programmes qu'il mène actuellement dans les domaines du renforcement du multilatéralisme, des utilisations de l'imagerie satellitaire et de l'appui au développement des capacités dans la perspective du Programme 2030, ainsi que les programmes des antennes de l'Institut à Hiroshima (Japon), à New York et à Port Harcourt (Nigéria), couvriront l'ensemble de ces pôles de manière plus cohérente afin de générer de la valeur ajoutée, d'intégrer les compétences spécialisées et d'améliorer l'exécution des activités en termes d'ampleur et de profondeur du contenu, de l'impact et de la portée des formations.

56. Compte tenu de la nature intégrée du Programme 2030 et des objectifs de développement durable, il importe de souligner que ni les pôles thématiques ni les aspects pluridisciplinaires ne seront envisagés de manière monolithique ou autarcique. Le Programme 2030 se caractérise en effet par sa nature intégrée et son imbrication. Bien que l'évolution de certains aspects programmatiques puisse refléter une logique très spécifique à un secteur ou à un objectif donné, l'UNITAR adoptera de plus en plus des démarches intégrées intersectorielles.

57. Le nouveau système proposé comptera lui aussi quatre grandes composantes opérationnelles, dont chacune fournira des contributions stratégiques au Bureau du Directeur général et travaillera régulièrement sur les aspects programmatiques : mobilisation des ressources et partenariats; planification stratégique, suivi des résultats, évaluation et assurance de la qualité et appui pédagogique; communication stratégique; appui opérationnel (administration, achats, ressources humaines, finances, budget, technologies de l'information).

58. S'agissant des bénéficiaires de ses programmes, l'UNITAR ciblera en priorité les personnes qui en ont le plus besoin et s'emploiera à répondre aux besoins de formation de bénéficiaires issus de pays en situation particulière et, de manière plus générale, à développer leurs capacités. Au cours de l'exercice biennal 2014-2015, les bénéficiaires issus des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement ont par exemple représenté 40 % de l'ensemble des participants (et environ 50 % de l'ensemble des bénéficiaires issus des pays en développement). Ces chiffres sont conformes aux objectifs de l'Institut en matière de ciblage des bénéficiaires, mais les petits États insulaires en développement sont souvent laissés de côté, les habitants de ces pays ne représentant que 3,5 % de l'ensemble des bénéficiaires de programmes de formation.

59. En plus de veiller à la formation et au renforcement des capacités de ceux qui en ont le plus besoin, l'UNITAR s'efforcera d'élargir ses activités en mettant sur pied des programmes dans des domaines peu ou pas abordés tels que le handicap, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, l'économie verte, la santé, les migrations, le tourisme durable et la prévention de l'extrémisme violent.

60. La communication jouera un rôle central et décisif dans la concrétisation des six points du projet. Une nouvelle stratégie de communication a vu le jour en 2016, qui contribuera à la réalisation de l'objectif général de l'Institut en définissant l'orientation de ses activités de communication aux niveaux institutionnel et programmatique. Un certain nombre d'activités viseront expressément la mise en œuvre de cette stratégie et de ses objectifs, à savoir renforcer l'image et la communication de l'Institut et faire participer les différentes parties prenantes.

61. L'Institut a également publié, à la fin de 2016, une nouvelle stratégie de mobilisation des ressources afin d'orienter les efforts de collecte de fonds au cours des cinq prochaines années. L'objectif global de la stratégie consistera à accroître le budget et les recettes correspondantes de 6 % par an en moyenne, ce qui ferait passer les ressources budgétaires de 51,3 millions de dollars pour le présent exercice biennal à environ 64 millions de dollars pour l'exercice 2020/21. La stratégie définit sept objectifs et énonce les principales mesures et initiatives qui seront prises pour atteindre cet objectif de croissance global.

IV. Situation financière de l'Institut

62. La situation financière de l'Institut se caractérise par sa stabilité et sa croissance. Pour l'exercice biennal 2014/15, le montant total des recettes s'élevait à 54,2 millions de dollars, soit une augmentation de 25 % par rapport à l'exercice 2012/13 (43,2 millions de dollars).

63. L'Institut reste fortement tributaire d'un petit nombre de donateurs; ses dix principaux bailleurs de fonds ont versé 72 % du montant total des contributions pour l'année 2015. Il a conclu plusieurs accords pluriannuels avec des partenaires, ce qui a considérablement augmenté le solde des sommes à recevoir. Les contributions volontaires au Fonds général ont elles aussi fortement progressé, essentiellement grâce à un partenariat stratégique avec le Gouvernement algérien lancé en 2013. Au cours de l'exercice biennal 2014/15, l'Algérie a versé plus de 2,26 millions de dollars de contributions volontaires au Fonds général. L'UNITAR se félicite par avance du maintien de la participation et de l'appui du Gouvernement algérien.

64. De manière générale, la situation financière de l'UNITAR reste saine. Le montant cumulé des excédents est passé de 16,0 millions de dollars en 2014 à 21,0 millions en 2015, résultat net d'un excédent comptabilisé à 1,9 million de dollars et d'une baisse de 3,1 millions de dollars découlant de l'évaluation actuarielle des engagements au titre des prestations versées après la cessation de service. Les ratios de liquidité et les principaux ratios financiers mesurant la situation de trésorerie se sont améliorés, ce qui tient essentiellement au fait que les placements sont exclusivement à courte échéance et que les contributions volontaires à recevoir ont augmenté à la suite de la signature d'accords pluriannuels. Ces ratios confirment également que les actifs de l'Institut demeurent globalement suffisants pour couvrir ses engagements à court et à long terme.

65. Jusqu'en 2015, les documents comptables de l'UNITAR étaient tenus au moyen du Système intégré de gestion administré par l'Office des Nations Unies à Genève. Après approbation du Conseil d'administration en décembre 2014, une étude de viabilité a été présentée au Bureau du Contrôleur de l'ONU en vue de la migration formelle des comptes vers le progiciel de gestion intégré Atlas, administré

par le PNUD. Le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU a émis une opinion favorable quant aux états financiers de l'Institut.

V Recommandations

66. Il est recommandé aux États Membres de saluer l'Institut pour l'augmentation du nombre des bénéficiaires de ses programmes depuis 2014 et d'accueillir favorablement la nouvelle orientation stratégique qu'il a adoptée en vue de contribuer de manière significative, rationnelle et efficace à la mise en œuvre du Programme 2030.

67. Il est également recommandé à l'UNITAR de continuer de s'attacher à répondre aux besoins d'apprentissage et de renforcement des capacités, conformément à son mandat et aux documents issus des conférences internationales sur la question, telles que la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, les vingt et unième et vingt-deuxième sessions de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe. Il est en outre recommandé aux États Membres et aux autres parties prenantes, notamment les organismes des Nations Unies concernés, de renforcer leur partenariat avec l'Institut afin de bénéficier de son expertise dans les domaines de l'apprentissage, de la recherche appliquée et de la cartographie par satellite.

68. Il est recommandé aux États Membres d'encourager l'Institut à prendre en compte les réformes en cours du système des Nations Unies pour le développement, notamment pour la mise au point de son nouveau cadre stratégique pour la période 2018-2021, afin de renforcer son efficacité, son efficacité et sa cohérence.